

Débat : L'enseignement de la littérature d'une langue étrangère

M.C. HEURTIN

Rennes

A Rennes, aux Cours pour Etrangers, on enseigne la littérature française à des étudiants étrangers. En France, on constate que la littérature, au moins son enseignement, est devenue un objet de mépris dans les établissements scolaires, secondaires et supérieurs : on éprouve donc un certain malaise quand il s'agit d'enseigner la littérature. Les collèges du Secondaire essaient pour palier à cette situation d'approcher la littérature avec des méthodes scientifiques. Mais quand il s'agit d'étudiants étrangers, on se demande d'abord : « à quoi peut servir d'enseigner la littérature française ? »

Madame Heurtin se propose, pour répondre à cette question, d'exposer son expérience personnelle.

L'Institut pour les étudiants Etrangers, à Rennes, reçoit 250 étudiants : ces derniers sont, au départ, testés sur leurs connaissances grammaticales (capacité de comprendre un texte lu, dictée révélant les lacunes grammaticales), sur leurs connaissances en civilisation française (Qu'est-ce que la Révolution française ? La Commune ? Qui est Baudelaire ? Voltaire ?) : on évalue moins le savoir des étudiants que leur aptitude à s'exprimer en français. A partir de là, les étudiants sont répartis entre trois niveaux :

- 1) Niveau des étudiants en initiation.
- 2) Enseignement de langage, de civilisation, histoire, économie.
- 3) Spécialistes de littérature française dans leur pays, qui veulent apprendre les techniques d'approche de la littérature.

Ces étudiants :

- possèdent théoriquement les structures essentielles de la langue française.
- forment un public hétérogène quant à ses origines (U.S.A. Japon, Chine, Afrique, Europe), ce qui rend impossibles les comparaisons avec les langues maternelles.
- sont « motivés » de façon très hétérogène également (ils poursuivent pour la plupart des études scientifiques ou juridiques).

Ces étudiants, même non-spécialistes, demandent pourtant à étudier la littérature française : quelle littérature leur enseigner ? Comment ? Pour qu'ils y trouvent quoi ? Pour quoi faire ?

Nos objectifs seront :

- améliorer le niveau de langue de ces élèves.
- améliorer leur compréhension du milieu français.

La première question qui se pose à nous est : il faut améliorer leur langue, mais quelle langue ? On peut observer que :

- la langue qu'ils ont acquise est « neutre » : il s'agit d'un vocabulaire fondamental, et de la syntaxe de la langue orale moyenne, peu structurée, assez pauvre.
- ils ne connaissent qu'un registre de langue, ils doivent apprendre à distinguer divers registres (langue familière, de conversation courante, populaire, argotique, littéraire dans la mesure où cette dernière s'écarte elle aussi de la norme par sa recherche).

Ces diverses langues se définissent par leur écart vis-à-vis de la langue neutre (notion peu scientifique mais pratique) ? On peut noter des différences aux niveaux syntaxiques, lexical... entre ces registres.

L'étude de certains textes littéraires peut faciliter la prise de conscience des divers niveaux de langues : le théâtre de Sartre, par exemple, présente une langue écrite pour être parlée : la diversité des personnages entraîne l'emploi de langages différents : nous découvrons ces faits, la langue avec les étudiants, nous les décrivons sans être pour cela normatifs. Cette description nous amène à des remarques littéraires : la déformation du langage reflète un comportement d'agression des prolétaires devant les intellectuels bourgeois.

Une fois passée le stade passif de la compréhension des niveaux de langue, on passe à l'expression : transcriptions de textes d'un registre dans l'autre. A ce stade, où la littérature peut aider à assurer mieux les connaissances linguistiques, on peut appeler littérature tout ce qui est écrit.

Pour apprendre une langue étrangère, il faut automatiser les structures, puis apprendre à s'exprimer. La psycholinguistique nous montre que la perception se fait d'une manière structuro-globale : de même l'acquisition de la langue est structuro-globale, que la langue à acquérir soit maternelle ou étrangère : l'apprentissage d'une langue seconde doit suivre les mêmes étapes que l'apprentissage de la langue

maternelle : il faut faire lire beaucoup les étudiants pour leur faire assimiler beaucoup de structures à réutiliser sur commande : on fait lire des textes variés et faciles, depuis les bandes dessinées jusqu'aux romans policiers ou populaires : il s'agit d'une lecture cursive, rapide : les schémas sont enregistrés de façon inconsciente, passive, l'étudiant devient capable de générer des schémas nouveaux. La lecture intensive est extrêmement rentable : cette méthode globale semble naturelle et préserve la liberté de jugement de l'étudiant. Ce globalisme appliqué jusqu'ici à la langue parlée peut fort bien s'appliquer à la langue écrite, voire littéraire : ce globalisme doit pouvoir s'appliquer à tous les niveaux d'enseignement. D'une attitude passive, on fait ensuite passer les étudiants à une attitude active. Pour l'explication des œuvres, on élimine tout établissement de rapports entre l'œuvre et la personnalité de l'écrivain : on s'essaie à l'approche structurale des textes, c'est une méthode accessible aux étudiants, surtout pour les textes poétiques. On étudie par exemple les personnages de Maupassant, leur portrait opposé à une fiche signalétique de police : le portrait littéraire ressemble à une œuvre picturale mais n'est pas figé : des comparaisons sont possibles avec le cinéma : on étudie la manière dont sont groupés les personnages (architecture, plans de masse), leurs attitudes, le paysage : les étudiants essaient d'imiter, de composer un portrait ou un paysage.

La littérature peut aussi être conçue comme tableau d'une société : elle s'inscrit dans un contexte historico-social : on peut réactualiser ces tableaux (chez Zola ou Balzac par exemple) : de Balzac à Zola on saisit le changement formidable de la société française et la naissance du matérialisme moderne et de l'esprit de révolte. Les étudiants lisent *Germinal* avec un arrière fond de connaissances historiques sur l'époque : on remonte la chronologie pour leur montrer comment ces idées modernes sont nées au XVIIIème siècle : le XIXème et le XXème siècle réalisent ce qui a été annoncé dans le face à face Voltaire - Rousseau.

La littérature est mise à un rang modeste : c'est un moyen d'investigation de la langue, de réhabilitation de la langue écrite, un moyen de pénétrer la civilisation et de faire s'exprimer les étudiants : les cours deviennent un lieu de confrontation des mentalités. L'enseignement de la littérature comme celui de l'histoire doit se faire à l'envers : il faut partir de situations contemporaines et remonter le passé, pour trouver les sources.

J.C. Chevalier : L'exposé clair et efficace de Madame Heurtin a un gros mérite, qui est de soulever beaucoup de problèmes. Pour ma part, je n'en soulèverai que deux, qui sont de mon domaine, c'est-à-dire de la linguistique.

Le premier est que lorsqu'on apprend le français, en particulier par les méthodes dites structurales, une très grande difficulté s'offre, qui est que les phrases apprises sont en grande partie des phrases artificielles. Les élèves, enfants ou adultes, en viennent à parler un langage artificiel, ce que certains appellent le parler des exercices structuraux. L'intérêt de ce que fit Mme Heurtin, c'est que ça permet de passer au discours. Ce que j'aurais aimé savoir de son expérience, ce sont les difficultés qui se posent à elle, parce que ce passage me paraît extrêmement difficile. Je me souviens qu'à Edimbourg, au Laboratoire de Linguistique, les enseignants se préoccupaient de la possibilité de passer des exercices structuraux au discours. Je voudrais donc savoir comment vous avez pu passer de ce que vous appelez un langage commun à un langage à écarts. Je me demande d'ailleurs s'il n'est pas un peu imprudent de considérer que le premier apprentissage est celui d'une langue neutre et que le second serait celui d'une langue marquée.

Ma seconde question est d'un ordre un peu différent. Pourquoi faut-il étudier la littérature ? Vous avez dit que la littérature permettait de voir et de situer différents niveaux. N'y a-t-il pas toutes sortes d'autres textes qui permettraient de mieux différencier les types de discours ? On subodore ou on constate que dans la littérature cette séparation est souvent très artificielle : ce qu'un écrivain comme Sartre met dans la bouche d'un prolétaire est extrêmement différent du langage des prolétaires. Est-ce que l'étude consiste à montrer les vraies différences de langue ou bien l'idée qu'un écrivain s'en fait ? Ce sont deux choses entièrement différentes.

Heurtin : Je répondrai d'abord à la deuxième question. Que Sartre se fasse une fausse idée du langage des prolétaires, c'est peut-être vrai : n'empêche que la langue qu'il leur prête est une langue marquée. Qu'elle soit artificiellement marquée, peu importe, cela me paraît opératoire. Je crois pourtant qu'on pourrait utiliser n'importe quel autre texte. Je choisis des textes littéraires parce que la littérature est mon

domaine : c'est artificiel, je le concède. Il y aurait une autre solution, ce serait de partir du discours des étudiants, de ce qu'ils entendent et de ce qu'ils emploient.

Au début de l'année, le mélange des registres qu'on trouve dans les copies est étonnant : on pourrait partir de là, mais c'est aussi artificiel, finalement.

J'en viens à la première question, les difficultés que je rencontre. Au début, c'est évidemment très difficile, les étudiants ont beaucoup de mal à se mettre à ce genre de travail, à lire beaucoup comme je leur demande. C'est pour cela que je leur dis de lire des choses faciles. Dans les éditions bilingues, ils peuvent lire en face, (ce n'est pas souhaitable) la littérature dans les deux langues : la leur et celle, apprise, en l'occurrence : le français. Petit à petit, s'ils lisent beaucoup, et même s'ils ne comprennent pas tout, ils assimilent inconsciemment.

Merrien : Je peux apporter une petite précision, puisque à côté du cours que nous baptisons cours de littérature, et où on fait pas mal de langue, existe un cours de langue dont je suis responsable où on essaie justement cette difficile transition entre la langue de niveau 1 et 2 qui a été le plus souvent fabriquée pour les étudiants, et cette langue littéraire. Mais je dois dire que les solutions, les idées, les exercices ne sont pas très bien définis : c'est de cela que j'ai l'intention de parler mercredi matin.

Kontos : Je voudrais demander à Monsieur Chevalier, qui a parlé de phrases artificielles, ce qu'il entend par-là.

Chevalier : Le problème posé par mon voisin n'est pas un problème second. Il essaie de savoir quel est le matériel que traitent les linguistes. Lorsque les linguistes prennent des exemples, est-ce que ces exemples sont tirés d'une longue tradition grammaticale ou bien est-ce qu'ils sont utilisés dans l'existence ? Si vous prenez un exemple comme « la terre tourne » ou « ma mère achète des carottes », on peut dire que, ces phrases, on ne les prononce à peu près jamais. Elles font partie des phrases qu'on utilise en grammaire et qui répondent au schéma prédicatif, mais les phrases prononcées couramment sont souvent très différentes. Il ne s'agit pas seulement ici d'une affirmation gratuite, mais d'un problème qui se pose à nous. Les systèmes de phrases avec substitution, on en relève fort peu dans les corpus. Prenez les phrases exclamatives, interrogatives,.... il y a un énorme domaine de la parole qui n'est pas du tout celui de la langue. Ce qui nous pose à nous autres linguistes un problème terrible en ce qui concerne le critère essentiel de la grammaire générative qui est celui de l'acceptabilité.

En quoi consiste l'opération d'acceptabilité pour une phrase qu'on ne prononce jamais ?

C'est pour cela qu'il me semble qu'un des problèmes qui se pose à l'apprentissage est :

Qu'est-ce qu'on fait quand on apprend des phrases de grammaire ? et qu'est-ce qu'on fait quand on saute à l'échelon du discours ? Il y a un joint qui se fait mal, et empiriquement on constate que les enfants à qui on a enseigné le français par les exercices structuraux parlent un français extrêmement bizarre. Est-ce qu'on peut résoudre ce problème en faisant de la littérature ? c'est-à-dire en leur apprenant la langue de la littérature ? Vous dites : on fait de la littérature, on pourrait faire autre chose. Alors, pourquoi ne faites-vous pas autre chose ?

Heurtin : Il ne s'agit pas forcément des chefs-d'œuvre de la littérature, mais de n'importe quel discours. Justement, je crois qu'il faut sauter à pieds joints et commencer le plus vite possible.

Chevalier : Oui, vous sauter à pieds joints, mais vous gardez un pied sur la rive.

Badia : Vous avez cité Zola, Balzac, Maupassant, vous n'avez pas cité n'importe qui. C'est une constatation, pas une critique.

Heurtin : Moi, je choisis ces textes, mais les étudiants, eux, pour leurs lectures cursives, ont la liberté de choix.

Djaghloul : A un moment de votre exposé, je ne comprenais plus, moi, ce dont on parlait exactement. C'est à partir du moment où vous avez dit : pour nous, la littérature est simplement un moyen d'investigation de la langue, et où, ensuite, vous nous avez montrés comment ce qui importait finalement dans l'étude des textes littéraires, c'était le substrat social. Vous nous avez parlé longuement de Balzac et vous nous avez raconté le développement du capitalisme en France. Est-ce que vous ne croyez pas qu'il y a d'autres textes qui expliquent de manière beaucoup plus simple que Balzac pour un étudiant non spécialisé dans les problèmes de littérature comment est né le capitalisme en France ?

Heurtin : Oui, bien sûr, mais pourquoi pas Balzac ?

Djaghloul : Dans ce cas, pourquoi ne pas appliquer le principe d'économie ? Pour un étudiant qui ne doit pas faire de littérature ensuite, mais qui doit avoir un apprentissage immédiat et correct de la

langue, pourquoi faire ce long détour par la littérature ? Pour étudier le développement du capitalisme en France, pourquoi ne prendrait-on pas les textes de Marx ?

Badia : Je vous cite les autorités, la Loi et les Prophètes. Je vous cite une lettre d'Engels, qui dit : *J'ai plus appris en lisant Balzac sur le développement du capitalisme en France (vous me remercirez tout à l'heure !) qu'en lisant tous les ouvrages d'économie et de statistiques écrits sur le capitalisme à cette époque...* C'est une lettre d'Engels qui doit être de 1885, c'est une lettre célèbre.

Heurtin : On peut faire d'une pierre deux coups : « voir le contenu, et voir comment ce contenu est exprimé. Ce sont deux possibilités de vision du texte.

Hagani : Je crois que le langage employé par Balzac est plus accessible aux étudiants que le langage bien spécifique de Marx.

Djéghloul : Que font vos étudiants ? A quel type d'études est-ce qu'ils se destinent ?

Heurtin : A n'importe quel type d'enseignement, la médecine, les sciences, la biologie. Et pourquoi, parce qu'ils vont faire des sciences ou du droit, ne pourraient-ils pas accéder à la littérature ? Il n'y a pas incompatibilité...

Djéghloul : Mais, dans la mesure où ils vont se former pour certains types de linguistique qui leur permette de bien se préparer à ce type de discipline.

Heurtin : Mais qu'est-ce que vous appelez outil linguistique ? Les cantonnerez-vous dans un vocabulaire technique ?

Djéghloul : Non, il faut leur donner à travailler le registre de langue qui leur permette le mieux d'aborder les études qu'ils veulent faire. Il s'agit de voir comment les textes littéraires -il ne s'agit pas de les rejeter- peuvent s'intégrer dans ce type d'acquisition d'outils linguistiques pour un registre particulier.

Merrien : Je peux apporter, là, une réponse qui est celle de plusieurs étudiants arabophones de Rennes, qui m'ont dit que, lorsqu'ils commençaient des études de médecine ou de droit avec les étudiants français, ils apprenaient la terminologie en même temps qu'eux. Si bien qu'ils ne voyaient pas l'intérêt d'apprendre des termes de spécialité avant de commencer ces études. Quand ils viennent nous trouver d'ailleurs, c'est généralement pour nous demander un entraînement sur les structures fondamentales, qui ont été étudiées, mais qui ne sont pas encore maîtrisées.

Chevalier : Je voudrais répondre en parlant du langage scientifique. Je crois que tout le monde est d'accord que le vocabulaire technique n'est pas un problème. Ici, je ne fais qu'extrapoler ce dont je parlais avec Mme Saimi hier, et qui a été montré par les études du Centre de Saint-Cloud, en particulier dans le petit livre qui s'appelle V.G.O.S., Vocabulaire Général d'Orientation Scientifique. Le problème, dans l'apprentissage d'un langage scientifique, ne réside pas dans l'apprentissage des termes techniques, mais d'une part dans la syntaxe, qui est souvent assez différente de la syntaxe littéraire, et d'autre part dans ce que les gens de Saint-Cloud appellent très justement Vocabulaire Général d'Orientation Scientifique, c'est-à-dire dans l'organisation d'un vocabulaire relativement courant : des termes comme fonction, organisation par exemple, qui dans un domaine scientifique déterminé ont un sens tout à fait particulier, et qui s'organisent selon un champ particulier. Or, en littérature, il y a aussi un champ de ce vocabulaire, un champ particulier, souvent très différent du langage scientifique. Cela me semble très important de remarquer que pendant deux siècles, depuis le XVIII^{ème} siècle, le français et la littérature ont été le moyen d'accès privilégié aux sciences. Maintenant, je crois qu'il faut dire la chose très clairement, ce n'est plus vrai. Cela ne veut pas dire qu'il faut supprimer la littérature. C'est quelque chose d'essentiel dans la mesure où la littérature représente ce qu'est l'imaginaire des peuples, tout le jeu symbolique, toutes les interférences sociales, et toutes sortes de choses qui, à moi, me paraissent essentielles. Je crois tout de même que, quand on fait de la littérature on s'arrête au du discours. C'est un choix qui oriente dans une certaine direction.

Heurtin : Mais ce discours est aussi nouveau pour des étudiants français qui arrivent au Baccalauréat avec un langage très général, une culture très générale, et qui peuvent du jour au lendemain s'adapter à n'importe quel discours.

Chevalier : Permettez-moi de vous dire qu'ils s'adaptent mal : un des grands problèmes de l'Université française, c'est que justement elle forme des inadaptes.

Djéghloul : Je voudrais prendre l'expérience de l'Algérie, savoir comment fonctionnent les étudiants qui arrivent formés par les sections arabophones, qui ont fait du français comme langue étrangère, ce qu'ils arrivent à faire quand ils parviennent à la Faculté des Sciences. Ces étudiants ont un niveau de français



très faible. Par contre, ils sont souvent capables de réciter un morceau de poésie. Ils ont un niveau de langue, en littérature, nettement plus élevé que leur capacité de s'intégrer à un enseignement scientifique.

Saimi : Monsieur Djaghloul a parlé des étudiants qui étaient en classes arabisées, et qui arrivent dans le Supérieur en sections scientifique. Je crois que la question est exactement la même pour les étudiants des classes bilingues qui, précisément, ont subi un enseignement littéraire dans le second cycle et ne sont absolument pas préparés au discours scientifique. Il faut voir par exemple comment se plaignent les enseignants de Médecine : ils ont le plus grand mal à se faire comprendre de leurs étudiants de 1^{ère} année.

Djaghloul : Il faut faire une différence entre ceux qui suivent difficilement, et ceux qui ne suivent pas du tout. C'est extrêmement grave. J'en donne comme preuve qu'il y a une cinquantaine d'étudiants qui ont demandé des bourses pour aller apprendre l'anglais ou l'allemand ou pour partir vers des pays arabophones, parce qu'ils n'arrivent pas à suivre en français. Les bilingues ne demandent pas ça.

Saimi : Je persiste à croire que le problème de l'apprentissage du langage scientifique est celui des classes bilingues, celui de l'enseignement du français langue seconde. Quand ce ne serait que parce que les élèves arabisés au Lycée entrent rarement dans les sections scientifiques de langue française.

Mme X : A Alger, il existe une section de scientifiques arabisés, les étudiants peuvent y apprendre les sciences en Arabe.

Un étudiant (de Constantine) : Nous constatons que vous ne parlez des étudiants que pour vous tranquilliser vous-mêmes. Vous vous contentez de régler vos problèmes entre vous, entre enseignants, par le biais des étudiants. Je voudrais poser une question à madame qui a soulevé cette notion d'« écart ». D'où provient cette notion d'écart ? Est-ce qu'elle provient de nous-mêmes ? Ce n'est pas nous qui employons cette notion d'écart. Elle nous vient des enseignants.

Heurtin : La notion d'écart n'implique pas du tout une condamnation de ma part. L'écart, c'est ce qui s'écarte de l'usage moyen de la langue. Ce n'est pas une faute d'employer un terme argotique, un terme qui appartient à la langue populaire ou familière. J'écarte toute notion normative. Je dis simplement que dans telle situation on emploie telle langue, dans telle autre situation telle autre langue.

Mme X : L'enseignement d'une langue étrangère est-il possible si l'on ne prend pas en considération telle ou telle œuvre

Heurtin : Vous me demandez si on peut faire l'économie de l'enseignement de la littérature ? Bien sûr, on peut se passer aussi de l'enseignement de l'histoire en faisant de la civilisation. Je crois que les méthodes audio-visuelles sont insuffisantes pour acquérir vraiment une langue seconde. Je pense que l'étude de la littérature serait insuffisante elle aussi. Parce que c'est le concours de toutes sortes de techniques et de toutes sortes de cours qui peut faire prendre conscience d'une langue étrangère, et permettent à des étudiants de la parler.

Hadjaj : Quels sont les horaires de vos étudiants ?

Heurtin : Ils font 4 heures de langue, 4 heures de littérature, 2 heures d'histoire, 2 heures d'histoire de l'art, 1 heure de civilisation, 2 heures de phonétique corrective au laboratoire, et 1 ou 2 heures de traduction.

Didi : Quelle est la place de l'oral dans ce cycle d'études ?

Heurtin : L'enseignement n'a été qu'oral jusque-là, et à ce niveau l'oral est encore très important ; mais c'est précisément le stade du passage à l'écrit. L'étudiant s'exprime beaucoup au cours, mais il faut aussi qu'il écrive.

Merrien : Etant donné qu'ils sont en France, et parlent français en dehors de la classe, il semble raisonnable de consacrer la moitié du temps de classe à l'écrit.

Hadjaj : Sur combien d'années s'échelonne cet apprentissage ?

Heurtin : il dure un an, du 15 octobre au 10 juin, à raison de 18 heures de français par semaine.

Hagani : Quel est le niveau des étudiants, à l'entrée et à la sortie ?

Heurtin : Quand ils arrivent, ils parlent un peu le français, ils ne le dominent pas. A la sortie, ils parlent bien.

M. X : Pour revenir à ce qui se pratique en Algérie, je voudrais savoir quelle est la place, dans le secondaire, dans l'enseignement du français, de la littérature. Et, si vous l'enseigniez, pourquoi vous l'enseigniez.



M. X. C'est le problème actuellement, personne ne sait exactement ce qu'il faut faire, tout le monde tâtonne. On fait de moins en moins de littérature aux arabophones, en principe, mais les circulaires demandent qu'on en fasse encore, simplement à un niveau plus faible que pour les bilingues.

Hadjad : Dans le Primaire, on emploie une méthode structuro-globale : bain sonore, assimilation, mise en condition, et on arrive à l'expression spontanée ; mais tout cela risque de rester artificiel si ce n'est pas lié à une situation vivante. Dans le cycle moyen, on aborde les textes littéraires : en 1ère et 2ème année, on demande à l'élève de comprendre le texte, et on le fait travailler certaines structures intéressantes, programmées à l'avance. En 3ème et 4ème année, on essaie de passer à l'étude de la forme : il s'agit d'une approche prudente de la stylistique. Dans le second cycle, cycle secondaire, on aboutit à l'étude de la langue par les textes. Il y a un rapprochement évident entre ce que vous venez d'exposer et ce qu'on fait dans nos lycées.

